

**Question avec demande de réponse écrite P-008109/2015
à la Commission**

Article 130 du règlement

Angélique Delahaye (PPE), Michèle Alliot-Marie (PPE), Eric Andrieu (S&D), Georges Bach (PPE), Alain Cadec (PPE), Alberto Cirio (PPE), Arnaud Danjean (PPE), Rachida Dati (PPE), Jean-Paul Denanot (S&D), Albert Deß (PPE), Herbert Dorfmann (PPE), Karl-Heinz Florenz (PPE), Elisabetta Gardini (PPE), Nathalie Griesbeck (ALDE), Françoise Grossetête (PPE), Brice Hortefeux (PPE), Marc Joulaud (PPE), Philippe Juvin (PPE), Alain Lamassoure (PPE), Giovanni La Via (PPE), Jérôme Lavrilleux (PPE), Constance Le Grip (PPE), Peter Liese (PPE), Mairead McGuinness (PPE), Anthea McIntyre (ECR), Nadine Morano (PPE), Elisabeth Morin-Chartier (PPE), Renaud Muselier (PPE), József Nagy (PPE), Momchil Nekov (S&D), Alojz Peterle (PPE), Maurice Ponga (PPE), Franck Proust (PPE), Sofia Ribeiro (PPE), Robert Rochefort (ALDE), Virginie Rozière (S&D), Tokia Saïfi (PPE), Anne Sander (PPE), Marielle de Sarnez (ALDE), Tibor Szanyi (S&D), Ramón Luis Valcárcel Siso (PPE) et Damiano Zoffoli (S&D)

Objet: Lutter contre les maladies du bois de la vigne

Les maladies du bois affectant la vigne, en particulier l'eutypiose, l'esca et le black dead arm (BDA), se développent de façon préoccupante en Europe et inquiètent à juste titre les viticulteurs.

En effet, sans possibilité de traitement connue à ce jour, ces maladies, qui conduisent à terme à la mort du cep, mettent en péril l'outil de production de nombreux viticulteurs, ainsi que la pérennité de leurs entreprises. Dans certaines régions, plus de 80 % des parcelles sont concernées par l'esca ou le BDA, avec un taux moyen de ceps rendus improductifs de l'ordre de 12 %. Ces maladies du bois sont désormais un handicap majeur pour la compétitivité de certains vignobles, voire de la filière viticole européenne.

Dans ce contexte, la Commission peut-elle préciser les actions qui sont entreprises et les moyens qui sont mobilisés au niveau de l'Union européenne et des États membres en matière de:

- recherche, expérimentation et développement pour mettre au point des méthodes de lutte efficaces et les mettre à la disposition des viticulteurs?
- prophylaxie pour prévenir la diffusion et le développement de ces maladies sur le territoire de l'Union européenne?
- maintien du potentiel de production et de compensation auprès des viticulteurs des pertes subies?